

tous les succès possibles, mais si j'en crois les chiffres que je vais vous soumettre, elle n'a qu'à se bien tenir, nous arrivons, nous marchons plus vite qu'elle, bien que nous venions de plus loin.

Les dépôts dans les banques d'épargnes ont toujours été considérés comme pouvant démontrer la plus ou moins grande prospérité de la nation.

Je mets sous vos yeux avec une satisfaction que je ne cherche pas à cacher, le tableau suivant, basé sur des renseignements puisés aux sources officielles :

DÉPÔTS DANS LES BANQUES D'ÉPARGNES
AUTRES QUE DANS LES BANQUES
INCORPORÉES

Ontario—30 juin 1894.....\$18,581,884
30 juin 1890..... 16,883,777

Augmentation.... \$1,698,071

Ou 10.05 p. c.

Québec—30 juin 1894.....\$17,262,801
30 juin 1890..... 14,656,060

Augmentation..... \$2,606,741

Ou 17.78 p. c.

Durant cet espace de temps nos progrès ont donc été de 17.78 %, tandis que ceux de la province d'Ontario n'ont été que de 10.05 %.

En avant donc l'agriculture avec son industrie laitière.

Constatant ainsi nos progrès, notre bien être, notre prospérité, nos ressources inépuisables, je dirai en terminant que nous avons raison mille fois d'être contents de notre sort. Que nous ne désirons aucun changement. Que nous vivons heureux sous le drapeau que vous, M. l'amiral, bon serviteur de votre noble souveraine, vous promenez fièrement par toutes les mers.

Nous avons connu un autre drapeau, M. le président, que nous aimions, auquel nous avons été fidèles comme nous le serons à celui à l'ombre duquel en ce moment nous vivons, libres et heureux. La majorité y jouit de tous ses droits, gouverne pendant que règne notre Gracieuse Souveraine. Nul ne souffre, nul ne se plaint, la minorité est heureuse, traitée avec générosité. Qu'il en soit ainsi de toute la Puissance et ce grand pays sera toujours prospère !

CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE
1895

Rapport des juges

A L'HONORABLE COMMISSAIRE DE
L'AGRICULTURE ET DE LA
COLONISATION,
QUÉBEC

Monsieur le Commissaire,

Le concours du Mérite Agricole, en 1895, a eu lieu, pour la seconde fois, dans la première des cinq régions de la province de Québec.

Il est extrêmement intéressant de constater les progrès réalisés, tant chez MM. les concurrents qu'en général dans cette partie de la province, depuis 5 ans.

Partout on trouve cet accueil bienveillant qui témoigne de la grande satisfaction des gens, à la vue des efforts généreux que votre gouvernement a faits sous différentes formes, en faveur de la classe agricole.

Ce concours provincial qui fait aussi l'objet de votre sollicitude a été et sera à l'avenir, nous en avons la conviction, un exemple frappant de ce que peut l'intelligence unie à l'énergie en agriculture ; conséquemment, on y trouve une belle leçon, un grand ensei-

gnement dont savent profiter tous ceux qui désirent bénéficier de l'expérience d'hommes qui sont des modèles à imiter, chacun dans sa localité respective.

Ce court rapport que nous avons l'honneur de vous soumettre sera donc un résumé de l'instruction pratique qui découle naturellement des opérations suivies par les heureux compétiteurs de cette année.

SYSTÈME DE CULTURE

Ce qui se présente en premier lieu dans l'excellente échelle de points qui sert de base à notre jugement, c'est le système de culture du concurrent. En effet, ce qui distingue le cultivateur qui améliore sa condition d'avec celui qui ne fait que végéter, c'est la manière de faire se succéder les différentes plantes qu'il doit cultiver, selon les circonstances dans lesquelles il se trouve placé.

Un bon système de culture doit donc tendre :

1°—A l'ameublement du sol, c'est-à-dire, à la préparation convenable, à la qualité de même qu'aux plantes qui y seront cultivées ;

2°—A l'augmentation ou au moins à la conservation de la fertilité de la terre ;

3°—A la destruction des plantes nuisibles ;

4°—A l'alimentation des marchés les plus profitables.

Le système de culture doit certainement être différent pour celui qui est plus ou moins éloigné des villes, ou d'un marché local considérable, de même que l'on doit traiter différemment les terres pesantes ou argileuses et les terres légères ou sablonneuses ; de là, plusieurs manières de traiter le sol.

Nous en donnerons quelques exemples ci-après vu la haute importance de ce sujet qui a toujours intéressé ceux qui connaissent quelque chose de la bonne pratique agricole.

SYSTÈME DE M. JAMES DRUMMOND—
1ère année.—Après le pâturage, avoine. Il laboure aussitôt que l'avoine est enlevée, pour détruire les mauvaises herbes s'il s'en trouve.

2ième année.—Légumes et plantes sarclées avec 50 à 60 voyages de fumier à l'arpent.

3ième année.—Blé ou orge avec 5 lbs de trèfle alsike et 2 gallons de mil à l'arpent. Après que le blé ou l'orge sont récoltés, M. Drummond a le soin de n'y pas laisser aller les animaux.

4ième année.—Si l'herbe prend bien, il laisse en prairie, sinon, il sème encore en avoine et après cette récolte, il met du fumier et sème de l'orge avec graines fourragères.

5ième, 6ième et 7ième années en prairies.

8ième et 9ième années en pâturages.

M. Drummond est près de la ville et pourrait vendre ses produits en nature, mais il préfère tout consommer sur la ferme, pour l'industrie laitière. De cette manière il améliore sa terre au lieu de la ruiner. Si M. Drummond vend des produits en nature, ce n'est que pour échanger la quantité pour la qualité. Ainsi, en 1894, il a vendu

7500 bottes de foin à \$ 6.00

20 voyages de paille à \$ 2.00

400 poches de patates à.....\$ 0.60

Et il a acheté

30 tonnes de son à \$16.00

30 tonnes de moulée à.....\$24.00

5 tonnes de moulée de coton à... \$23.00

1000 lbs de pain de lin à.....\$3.25 les 100 lbs.

Comme on le voit, M. Drummond ne vend des produits que pour en acheter de plus riches et plus profitables.

Il a vendu en 1894, 18,200 gallons de lait à 26 centins le gallon.

Sur 290 arpents de terre, on y trouve 86 têtes de gros bétail, c'est-à-dire, de 1 tête par 3¼ arpents ; cependant, il achète 800 voyages de fumier et 20 barils de plâtre.

Il n'y a pas du tout de mauvaises herbes sur sa propriété, et il a pour principe de payer plus cher les grains et graines de semences dont il a besoin, pour les avoir garantis et parfaitement nets.

En 1895, on trouve 46 arpents en culture sarclée dont 14 arpents de blé d'Inde pour remplir 2 beaux silos.

95 arpents en prairies.

72 arpents en pâturages.

64 arpents en grains et en très beau verger.

Quoique bien près de la ville de Montréal, M. Drummond, bien connu de tous, peut servir de modèle à tous les cultivateurs en général dans cette Province.

Nous lui décernons la médaille d'or en 1895.

NOTES DE VOYAGE

DANS LES COMTÉS D'YAMASKA, BAGOT
ET ROUVILLE

Récoltes abondantes—Culture du trèfle
—Cultures sarclées—Concours de récoltes et de fermes—Bouillie bordelaise—Culture du lin—Production variée.

Dans le cours du mois de septembre dernier il nous était donné de visiter une partie des comtés d'Yamaska, Bagot et Rouville et de constater l'abondance des récoltes, dans cette région, cette année. Une culture à laquelle on paraît donner une attention assez sérieuse et qui est de fort bon augure pour l'avancement de ce district agricole est celle du trèfle. Outre l'abondant fourrage qu'il produit, on sait que le trèfle remplit le rôle d'emmagasiner les principes azotés dans les terrains où il pousse, et d'exercer la plus heureuse influence sur les récoltes à venir. Dans le comté de Bagot surtout, nous avons vu des champs de trèfle d'une venue et d'une étendue tout à fait remarquables. Et des marchands de cette région nous disent avoir vendu depuis deux ans une quantité extraordinaire de graine de trèfle.

Nous ne devons pas être surpris du grand nombre de fermes modèles qui existent dans le comté de Bagot, si nous prenons en considération le fait que la société de ce comté a toujours tenu, tous les deux ans, des concours de récoltes sur pied et de fermes les mieux tenues. Si toutes nos sociétés avaient suivi le même programme, l'agriculture serait plus avancée dans notre province.

Une autre culture également avantageuse et qui se développe rapidement est celle des racines fourragères et des fourrages verts. Un marchand de St-Césaire nous disait qu'il n'avait jamais vendu autant de graine de betterave fourragère que cette année.

Il n'y a pas de doute que les cercles agricoles et les nombreuses conférences données ces années dernières, ainsi que les concours organisés par les cercles et les sociétés d'agriculture, ont, pour une large part, provoqué ces améliorations si désirables. Quant aux concours de fermes et de récoltes sur pied, disons en passant, que les résultats qu'ils ont produits, partout où ils ont été tenus régulièrement, dé-

montrent leur supériorité sur les expositions au point de vue de l'avancement agricole. Bien des sociétés d'agriculture qui, dans le passé, ont tenu d'année en année des expositions et qui s'obstinent encore à vouloir continuer ce système défectueux, ont bien mal compris l'intérêt de l'agriculture de leur région et retardé, au bénéfice pécuniaire de quelques exposants, le progrès agricole qu'elles étaient appelées à promouvoir ; car la base du succès des industries agricoles repose sur la production directe du sol et il faut voir avant tout à ce que le sol soit cultivé avec soin et intelligence. C'est par l'organisation de concours de fermes et de récoltes sur pied que nous pourrions vérifier si nos cultivateurs suivent une marche progressive.

Nous ne prétendons pas que les expositions sont inutiles. Au contraire, elles sont un heureux complément à nos lois sur l'agriculture qui les font alterner avec les concours de fermes et de récoltes. Nos législateurs, désirant encourager et récompenser l'agriculture dans toutes ses branches, avaient ainsi sagement prévu que des concours d'animaux et de produits agricoles seraient suivis de concours des terres ; mais malheureusement l'esprit et la lettre de la loi ont été trop souvent mis de côté.

A St-David, comté d'Yamaska, plusieurs cultivateurs riches de l'endroit ont formé une société et ont presque terminé la construction d'une belle et grande beurrerie qui marchera tout l'hiver prochain.

Depuis la formation d'un cercle agricole dans cette localité, les cultures sarclées prennent de l'extension et le trèfle, qui était autrefois semé avec parcimonie, couvre maintenant des champs assez vastes.

Le cercle agricole de St-Césaire, comté de Rouville, voit augmenter tous les ans le nombre de ses membres. Son action est des plus bienfaitantes et ses concours pour encourager la culture des fourrages verts et des racines fourragères produisent les meilleurs effets. Il a fallu trois jours aux juges MM. Nazaire Nadeau, sr, et Charles Meunier, pour compléter l'examen des champs entrés au concours. Nous avons visité l'un des champs primés, celui de M. Emile Arès. Ce jeune et laborieux cultivateur n'épargne rien pour améliorer sa culture et la rendre de plus en plus payante. Il a, cette année, trois arpents et trois quarts en plantes sarclées qu'il a cultivées presque seul, n'ayant eu que pendant deux jours l'aide d'un homme pour le travail le plus pressant. Dans un arpent de navets, de betteraves et carottes fourragères il compte avoir un rendement de 25 tonnes. Sa terre n'a que 60 arpents, et grâce aux légumes qu'il cultive, il va pouvoir garder 5 vaches tout en vendant encore 20 tonnes de foin. Plusieurs cultivateurs admettent que la culture des racines fourragères à laquelle ils s'appliquent maintenant les met en état de garder plus d'animaux et de vendre autant de foin que par le passé.

M. Arès se sert d'un semoir à bras pour ses graines de plantes-racines et ses sarclages sont faits au moyen d'une houe à cheval. Dans un sol bien préparé il trouve cette culture tout à fait lucrative, et beaucoup moins pénible que ne le croient une foule de cultivateurs.

Il est sérieusement question dans le moment de la construction d'une beurrerie à St-Césaire.

M. Damien Ouimet, un des membres du cercle, a fait cette année l'essai de la bouillie bordelaise. Toutes les patates qu'il a arrachées jusqu'ici sont parfaitement saines, et, il espère, que toute sa récolte sera de même qualité.